Mise en place du contrôle des mandats

Table des matières

Objectif 1

Activation de l'importation des relevés de compte reçus 1

Création de l'action 1

Mise en place de l'action post-session 2

Activation du contrôle des mandats 3

Importation manuelle 3

Importation automatique 3

Paramétrages liés à l'exécution du contrôle 3

Liste des mandats autorisés 3

Créer directement 4

Importer 4

Consultation des mouvements « douteux » 5

Objectif

A réception des fichiers de relevés de compte, analyser les mouvements de type « prélèvements reçus » pour vérifier s'ils correspondent à un mandat préalablement autorisé.

Pour cela, il est nécessaire

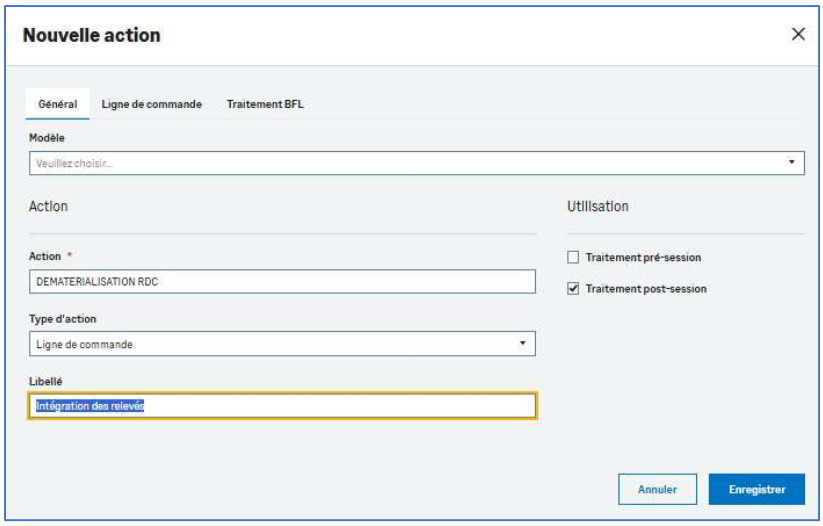
- D'activer l'importation de relevés de compte reçus (AFB120, MT940, CAMT053, AEB43)
- D'activer le contrôle des mandats lors l'importation manuelle ou automatique des relevés
- De constituer la liste des mandats autorisés
- De consulter la liste des mouvements dans le widget Relevés de compte.

Activation de l'importation des relevés de compte reçus

Il est impératif de lancer un traitement post-session à la suite de la réception des fichiers de relevés de compte.

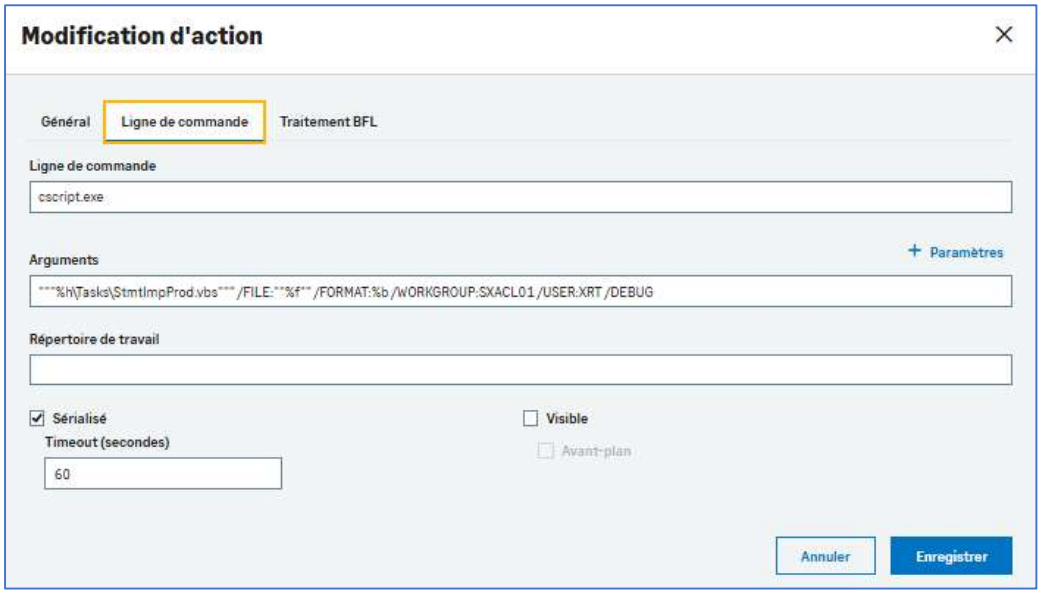
Création de l'action

Dans l'administration de la communication, créer une action (en utilisant le modèle Intégration des relevés). Renseigner le nom de l'action sur l'onglet Général.



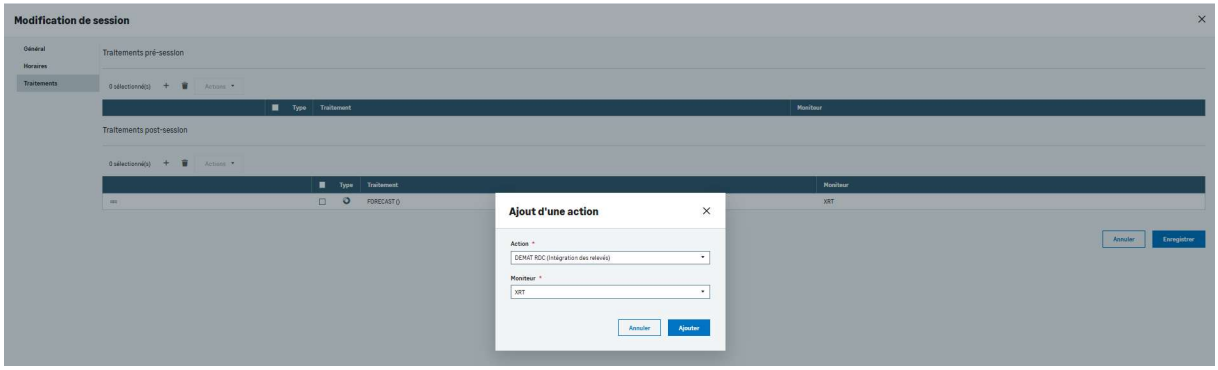
Puis sur l'onglet Ligne de commande,

- Le champ « Ligne de commande » est renseigné automatiquement avec « cscript.exe »
- Adapter le contenu du champ « Arguments » """%h\Tasks\StmtImpProd.vbs""" /FILE:"""%f""" /FORMAT:%b /WORKGROUP:[WORKGROUP_SXA] /USER:[SXS_USER_IN_WORKGROUP_SXA] ». Les informations surlignées en jaune sont à adapter à l'environnement de travail.



Mise en place du traitement post-session

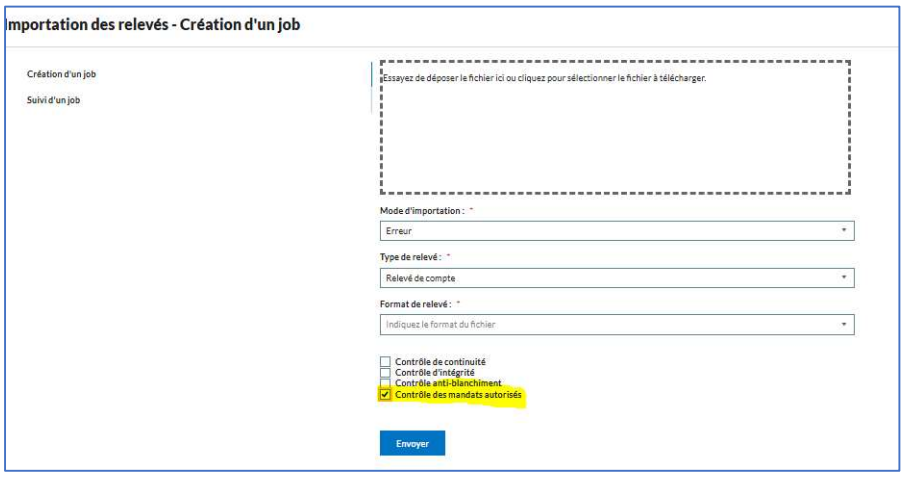
Sur le contrat de communication utilisé pour rapatrier les relevés de compte, rattacher l'action en traitement post-session



Activation du contrôle des mandats

Importation manuelle

Cocher la case « Contrôle des mandats autorisés » avant de déclencher l'importation.



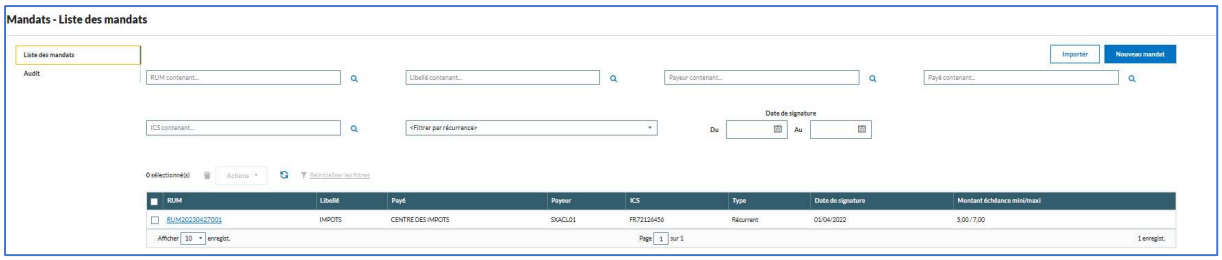
Importation automatique

Compléter la ligne de commande de l'action paramétrée en traitement post-session avec l'argument /CTRLMANDATE:1

Paramétrages liés à l'exécution du contrôle

Liste des mandats autorisés

A partir du tenant concerné, utiliser le widget « Liste des mandats autorisés » sous la famille Antifraude pour créer/importer les mandats autorisés.



Créer directement

La création d'un élément dans la liste des mandats autorisés est soumise à un droit. Pour créer un nouvel élément dans la liste des mandats autorisés, cliquez sur le bouton Nouveau Mandat.

La fenêtre de création s'affiche :



Renseignez obligatoirement, les champs RUM, ICS, Payé, Payeur et Date de signature. Vous pouvez également indiquer un Libellé, le Type de récurrence du mandat avec une Date de début et éventuellement une Date de fin pour un mandat récurrent. Enfin, si vous le souhaitez, renseignez le Montant minimum et/ou le Mandat maximum de l'échéance.

Cliquez sur Enregistrer pour sauvegarder votre saisie ou Annuler pour revenir à la liste des mandats autorisés sans sauvegarder votre saisie.

Importer

Pour importer une liste de mandats dans la liste des mandats autorisés, utilisez le bouton **Importer** et sélectionner le fichier à importer.

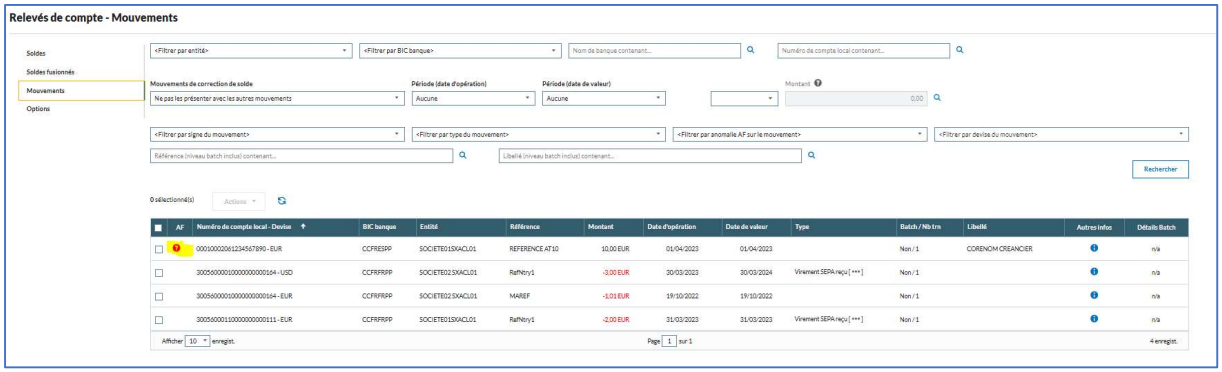
Le format du fichier est le format JSON avec la structure suivante :

```
{
 "mandate": {
  "mandate_info": {
   "rum": ,
   "label": ,
   "debtor_name": ,
   "creditor_name": ,
   "ics": ,
   "date_signature": ,
   "type": ,
   "begin_date": ,
```

```
    "end_date": ,
    "min_amount": ,
    "max_amount":
   }
  }
}
```

Consultation des mouvements « douteux »

Dans le widget Relevés de compte, consulter la liste des mouvements. Si des mouvements apparaissent une icône rouge dans la colonne AF, cela signifie que le contrôle a mis en évidence une anomalie par rapport à la liste des mandats autorisés.



En passant la souris sur l'icône, le motif apparaît :

- 100 : la date du prélèvement est postérieure à la date de fin du mandat
- 101 : le mandat utilisé ne figure pas dans la liste des mandats autorisés
- 200 : le montant du prélèvement est supérieur au montant maximum de l'échéance indiqué sur le mandat
- 201 : le montant du prélèvement est inférieur au montant minimum de l'échéance indiqué sur le mandat